DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Cuba | Enregistrement D'Viajeros

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Vous pouvez nous transmettre votre dossier complet :
- Par email (conseillé), en réponse à l'email de confirmation de commande, en nous envoyant en pièces jointes les documents (scannés, ou pris en photo de bonne qualité)
OU
- Par courrier sécurisé ou dépôt à notre adresse : RapideVisa, 7 rue La Boétie, 75008 Paris

Fournir pour CHAQUE voyageur :
Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Page d'identité du passeport (en scan ou photo ou copie) :**
- Il s'agit de la page du passeport avec votre date de naissance, numéro de passeport etc.
- Le passeport doit être signé et avoir une **validité couvrant les dates du séjour** dans le pays.
- Il est conseillé d'avoir un passeport de bonne qualité avec au moins 2 pages vierges face à face.
- Pour que votre document D'Viajeros soit délivré sans retard, merci de nous transmettre une bonne qualité **toutes les informations sur la page de passeport doivent être lisibles**.

☑ **1 Vol d'arrivée à Cuba (billet ou attestation) :**
OU nous transmettre : le numéro de vol + le pays de départ du vol d'arrivée à Cuba + l'aéroport d'arrivée.

☑ **2 réponses (en répondant à l'email de confirmation de commande) :**
- Quels pays avez-vous visité dans les 15 jours avant Cuba ?
- Quel est le nom du premier hôtel ?

☑ **Supplément si vous avez obtenu un E-Visa par vous-même : 1 numéro du E-Visa approuvé**
(si RapideVisa se charge de l'obtention du E-Visa, ce supplément n'est pas applicable).

☑ ***Attention :***
• Le document D'Viajeros vous sera délivré par email environ 6 jours avant votre départ à Cuba car il n'est pas possible de l'obtenir plus tôt.

• Vous sera demandé à l'arrivée à Cuba (pas à fournir pour le D'Viajeros) : 1 Copie d'une attestation d'assurance séjour, couvrant les frais médicaux et de rapatriement pendant le séjour. Le pays de destination et les dates de séjour doivent figurer sur l'attestation. ***RapideVisa peut vous fournir une assurance Mutuaide (Groupama) reconnue par les autorités cubaines, pour 100.000 € de couverture en frais médicaux. Vous pouvez la commander pendant votre commande de visa, ou ultérieurement dans notre rubrique "Assurances séjours". Nous vous transmettrons l'attestation avec votre commande.***